

Face à la flambée des coûts de l'énergie, des collectivités en quête d'économies

La hausse des prix du gaz et de l'électricité n'est pas sans conséquences sur le budget des communes. Baisse du chauffage, restriction de l'éclairage la nuit, optimisation de l'utilisation des salles : plusieurs solutions reviennent aux quatre coins de l'île. Tour d'horizon.



La piscine Aquaré reste ouverte, contrairement à d'autres centres aquatiques gérés par Vert Marine. © Archives E.L.

Les images ont fait le tour des chaînes de télévision. Une trentaine de piscines françaises, vides, sans un mouvement dans les couloirs de nage. La faute à une explosion des coûts de l'énergie.

Le nom de l'exploitant de ces équipements aux portes closes n'est pas inconnu des Rétais. Et pour cause : il s'agit de Vert Marine, la société qui gère également Aquaré. Rapidement, les habitués du centre aquatique in-

tercommunal se sont donc inquiétés... avant d'être rassurés par la communauté de communes.

Des factures à analyser

« Aquaré va rester ouvert, avance le président de la communa-

té de communes (CdC), Lionel Quillet. Contrairement à d'autres collectivités ailleurs en France, notre contrat laissait la possibilité de discussions en fonction de l'évolution des coûts de l'énergie. Nous avons reçu une demande d'aide financière, ils vont présenter les factures et on l'analysera pour compenser. » Une solution temporaire, jusqu'en décembre, puisque la délégation de service public doit être renouvelée pour l'an prochain. Le cahier des charges tient bien évidemment compte de cette problématique.

Le maire de Loix garde également un œil sur l'autre équipement intercommunal d'envergure accueillant du public : La Maline. À la différence près que cette dernière est gérée en régie. « Pour l'instant, on a les chiffres de la consommation estivale mais on attend surtout ceux de l'hiver. On n'a aucune référence : c'est la première année que le nouveau bâtiment va être chauffé », reprend-il, promettant un bilan énergétique et financier à la fin de l'année. Quant aux crèches, également gérées par l'intercommunalité, elles ont toutes été récemment construites ou rénovées. « On peut difficilement aller plus loin en termes de normes énergétiques. »

Une étude thermique au siège de la CdC

La donne est en revanche bien différente à Saint-Martin-de-Ré où le siège de la CdC est tout sauf neuf... L'ancien hôpital est

Et le pont ?

Fervente partisane d'une "île étoilée" auprès de ses collègues, la maire de Sainte-Marie-de-Ré Gisèle Vergnon a également écrit le 8 août à la présidente du Département, Sylvie Marcilly. Sa demande ? Savoir s'il serait possible d'éteindre l'éclairage du pont de l'île de Ré durant la nuit. « Pourquoi pas de minuit à 5 heures du matin », propose la maire, qui n'a pas encore reçu de réponse. Contacté par *Le Phare de Ré*, le Département assure que la réponse a pris du retard avec le jeu des vacances mais est bien en cours de rédaction. « Elle va aller dans le sens de la logique actuelle », indique la collectivité, ouvrant la voie à un « oui » à l'éluée maritaise. Le Département rappelle d'ailleurs un précédent : le pont de l'île d'Oléron n'est déjà plus éclairé la nuit depuis le printemps.

ancien, avec des plafonds hauts et une chaudière à gaz. « En plus, il est classé au titre des monuments historiques donc c'est compliqué pour le double vitrage par exemple », soupire Lionel Quillet. L'élu évoque une étude thermique qui devrait quand même apporter des solutions. L'une d'elles a déjà été trouvée : le déménagement des services situés au dernier étage, « qui chauffe beaucoup l'été et est très froid l'hiver », dans les locaux de l'ancienne trésorerie. ■

Samuel Bleyne

La Couarde-sur-Mer

Depuis le début de la semaine, le temps d'éclairage public est réduit à La Couarde. *« Il coupe un peu plus tôt à 23 heures et se rallume un peu plus tard le matin »*, avance Patrick Rayton. La décision fait suite, bien évidemment, à l'envolée des coûts de l'énergie. *« De même que les illuminations de Noël seront installées quinze jours contre un mois d'habitude. »*

En interne, la municipalité a établi *« une note sur les bons usages »* et une réunion du personnel est annoncée pour la fin du mois. *« Nous sommes tous dans le même bateau »*, estime l'édile. Le renouvellement du contrat avec le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (Sdeer 17), pour l'achat groupe d'énergie, prévoit, au 1^{er} janvier prochain, une augmentation de 93 %. *« Au moins »*, précise Patrick Rayton. L'énergie n'est pas la seule à voir son coût grimper. *« Il y a aussi les produits, les matériaux. La gestion des budgets sera mise à mal. Il faudra sans doute mettre la pédale douce, pour un temps, sur les projets. Les "coups partis", nous les assumerons. Pour les autres, nous verrons en temps et en heure. »* Suite au diagnostic établi l'an passé sur les bâtiments, il a été décidé d'anticiper les travaux salle des associations, où la pompe à chaleur viendra remplacer le gaz. La commune dit réfléchir, aussi, à la pose de panneaux solaires sur la mairie. *« On y travaille. »* Lundi soir lors du conseil municipal, le recrutement d'un contractuel sur deux ans pour accompagner les élus sur les questions environnementales et énergétiques a été acté.

E.L.